



## **ELECTIONS SENATORIALES**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mrs BENATTAR, CHEVAUCHEE et de Mr DEFRANCE, Mme HENNEQUEZ. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Une liste déposée et enregistrée :

Alain Comont  
Muriel Guegan  
Franck Valet  
Béatrice Parent-Tanguy  
Emmanuel Burgan  
Valérie Combettes  
Sébastien Delhomme  
Lucille Lassalle-Astis

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

liste Alain Comont : 19 voix, élue à l'unanimité.

Les 5 premières personnes sont nommées titulaires, les 3 suivantes suppléantes.

## **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il nous faut désigner les commissaires de la Commission Communale des Impôts directs. A. Comont explique que malgré plusieurs relances auprès des contribuables, il ne peut présenter que 6 noms, sur les 24 demandés par le service des impôts.

Après délibération, les noms suivants seront proposés au Centre des Impôts :

**Commissaires titulaires :**

- Francis BÉNARD
- Pierre ALBERGE
- Gilbert JOUEN
- Dominique BLASSEL
- Nadège PERRIER

**Représentant les propriétaires des bois :**

- Pierre VARET

## **CREATION DU POSTE DE SECRETAIRE A TEMPS COMPLET**

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 23 Juin 2020 concernant l'augmentation de la durée hebdomadaire du poste d'adjoint administratif,

Mr le Maire explique que suite au départ en retraite d'un agent affecté au service administratif, l'agent a été recruté sur un poste à 31 h 25, compte tenu de ses autres obligations professionnelles, celles-ci prennent fin au 30 Avril 2020.

Mr le Maire propose la création du poste d'adjoint administratif, à 35 heures hebdomadaire à partir du 1<sup>er</sup> Mai 2020.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité, la création de ce poste.

## **SUBVENTION BARRIERES EN BOIS**

Mr Comont informe que bien qu'une délibération ait déjà été votée lors du conseil du 8 Juin 2020 pour la pose de barrières en bois le long du Ru rue du Moussel, il faut ce soir la modifier et faire une nouvelle demande de subvention auprès des services concernés. Il s'avère que les devis proposés ne correspondent pas aux travaux demandés par Mr Chevauchée.

Mr le Maire explique que le Ru, rue du Moussel est sécurisé par des barrières en bois. Au fil des années les barrières existantes se sont fortement détériorées et ont subi de nombreuses dégradations (accidents, vols et autres vandalismes).

Le coût de ces travaux s'élèverait à 13 594.90 € H.T. Le plan de financement est le suivant :

➤	D.E.T.R. (40%)	:	5 437,96 €
➤	E.P.N.	:	4 078,47 €
➤	Fonds propres	:	4 078,47 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité valide ces travaux et sollicite l'obtention de la DETR auprès de Mr Le Préfet et le fonds de concours auprès de Mr le Président de l'E.P.N. Le maire est autorisé à signer tout document afférent à ce dossier.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- A.Comont informe que la commune a reçu un avis favorable de la Préfecture et d' EPN pour les subventions demandées telles que :

- Mise aux normes de l'alarme incendie à l'école maternelle,
- La modernisation du restaurant scolaire,
- La mise en place, pour sécurisation, d'une clôture à l'arrière du bâtiment des Frimousses.

- A.Comont, S.Delhome , J. Leligois et B.Parent-Tanguy se sont rendus au syndicat CIGALE, jeudi 9 Juillet pour l'élection de son président et de ses vice-présidents.

- Président : Mr Lessellier Guy
  - Vice-Présidente aux finances : Mme Le Goff Hélène
  - Vice-Présidente aux affaires générales : Mr Simon
- Ont été élus à l'unanimité.

Mme PARENT-TANGUY siègera à la commission Finances. Nos trois autres représentants à la commission « Affaires générales ». Suite à ce déséquilibre dans notre délégation Mr Comont se propose d'intégrer la commission Finances.

- S.Delhomme expose le bilan du conseil d'école qui s'est déroulé mardi 30 Juin, auquel il participait avec A. Comont.

154 élèves sont prévus à la rentrée de Septembre, le rythme scolaire reste le même.

Les parents ont été très compréhensifs sur la gestion de la crise sanitaire.

Le solde de la coopérative scolaire est positif pour un montant de 7 856.33 €

2 créneaux piscine seront proposés aux enfants : du 7 septembre au 22 novembre et du 23 novembre au 7 février 2021. Il reste à prévoir le transport.

La malette de charge des tablettes informatiques ainsi que 3 tablettes, encore sous garantie, sont en réparation.

- A.Comont a relayé les réclamations reçues en mairie concernant la fibre optique auprès de SFR. Suite à la rencontre avec Mr Maurey au cours de laquelle ces problèmes avaient été évoqués, celui-ci est intervenu auprès de SFR. Suite à cela, le secrétaire général a appelé Mr le Maire afin d'avoir plus d'informations.

Mr Abadie, responsable relations Collectivités, a informé Mr Comont qu'un premier audit avait été réalisé, qu'un second était en cours.

- F.Valet déplore les conditions de travail des salariés des sous-traitants (manque d'équipements, sécurité..). Cela a été signalé à SFR

- E.Hauzay informe de l'organisation d'un « Banquet républicain », avec Mr Le Raz, Rotisseur, lundi soir qui se fera en plein air derrière la salle L'Escale. Des tables de 6 personnes ou par famille seront disposées de façon à respecter les consignes sanitaires. Celles-ci étant allégées car le plan d'urgence sanitaire est levé depuis le 10 Juillet. Le masque reste obligatoire lors des déplacements à l'intérieur des espaces clos Il est conseillé par la Préfecture d'établir un document à signer lors de la réservation de la salle l'Escale, par des particuliers, afin de dégager toute responsabilité de la mairie.

A.Comont informe que les enfants du centre de loisirs des Frimousses déjeunent à l'Escale du fait des travaux au restaurant scolaire.



Nom du document : CR-CM-20-07-10  
Répertoire : C:\Users\Mathis\Downloads  
Modèle : C:\Users\Mathis\AppData\Roaming\Microsoft\Templates\Normal.dotm  
Titre : MAIRIE D'ARNIERES SUR ITON  
Sujet :  
Auteur : MAIRIE  
Mots clés :  
Commentaires :  
Date de création : 15/07/2020 11:09:00  
N° de révision : 4  
Dernier enregistr. le : 15/07/2020 13:32:00  
Dernier enregistrement par : Françoise AULNETTE  
Temps total d'édition : 3 Minutes  
Dernière impression sur : 12/08/2020 10:07:00  
Tel qu'à la dernière impression  
Nombre de pages : 5  
Nombre de mots : 1 329  
Nombre de caractères : 7 040 (approx.)